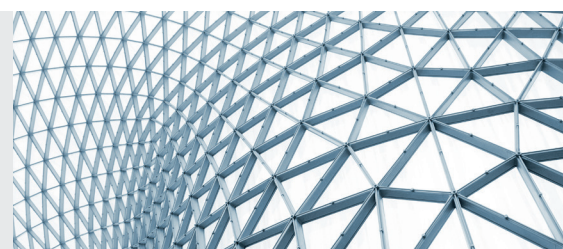


Le HUB

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



> Plus d'informations sur :
im.natixis.com/fr-institutional/le-hub

La dette privée a une occasion unique de faire progresser les questions ESG

L'environnement favorable aux établissements de crédit et l'intérêt des investisseurs pour le développement durable offrent une opportunité unique

Points clés :

- L'environnement actuel, favorable aux établissements de crédit, offre aux fournisseurs de dette privée l'opportunité de soutenir les leaders ESG dans l'industrie du Private Equity. Les prêteurs peuvent encourager une sélection positive et un financement plus important des entreprises en portefeuille qui mettent l'accent sur l'amélioration des performances ESG par rapport à leurs concurrentes.
- Les lignes de crédit dont l'octroi est conditionné par des facteurs ESG deviennent une part importante du financement privé. Les emprunteurs cherchent à créer des indicateurs ESG, dans l'espoir que de bonnes performances ESG entraînant une diminution des marges sur les prêts octroyés.
- L'évolution vers l'investissement conforme aux principes ESG ne doit pas concerner uniquement les entreprises du portefeuille. Les acteurs du marché privé doivent également mettre en pratique ce qu'ils prônent, en agissant également à leur niveau.

Depuis l'apparition de la pandémie Covid-19 début 2020, les fournisseurs traditionnels de financement ont encore réduit leur volume de prêts et le crédit privé est en train de devenir rapidement le canal de financement de référence en termes de dette pour le secteur du private equity. En conséquence, les transactions sont conclues à des conditions plus favorables aux prêteurs en ce qui concerne la valorisation, la documentation juridique, etc. par rapport à la période pré-pandémie.

Dans le même temps, la pandémie a renforcé les convictions des investisseurs sur les questions ESG, les incitant à rechercher une intégration plus rapide et plus avancée des questions ESG dans leurs portefeuilles.

Ces évolutions dans la dynamique du marché offrent au secteur de la dette privée une opportunité unique de contribuer à façonner l'avenir des entreprises dans tous les domaines. Les sociétés de gestion de dette privée sont désormais en position de force pour initier le changement au sein des entreprises qu'elles détiennent en portefeuille et des sociétés de private equity partenaires. Le secteur du marché privé doit tirer parti de ce positionnement avantageux pour contribuer à la mise en place de l'une des priorités des investisseurs actuellement : l'intégration des critères ESG.



Nicole Downer
Directrice Associée
Responsable des relations
investisseurs
MV Credit



Harry Elliott
Associé
MV Credit

Soutenir les leaders dans le domaine ESG

Les aspects ESG s'imposent de plus en plus comme un aspect fondamental de la prise de décision en matière d'investissement et un élément clé de la gestion des risques. En 2021, l'investissement ESG fait tout simplement sens, et permet d'améliorer la performance en écartant les entreprises et les secteurs où la réglementation, les facteurs environnementaux et les questions sociales pourraient avoir un impact négatif sur le modèle économique.

La pratique des « listes noires » et des exclusions négatives, qui écartent certains secteurs, émetteurs ou thèmes particuliers des portefeuilles, est courante dans le secteur du financement privé depuis des années.

Le HUB

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



Cependant, pour certaines entreprises et certains investisseurs, ces exigences minimales n'ont constitué que le point de départ de leurs engagements ESG. Le secteur de la dette privée a la possibilité d'aller plus loin et de conduire des changements plus profonds et plus durables.

L'environnement actuel, favorable aux établissements de crédit, offre aux fournisseurs de dette privée l'opportunité de soutenir les leaders ESG du marché du *private equity*. Les fournisseurs de dette peuvent encourager des processus ESG plus avancés comme une sélection positive et un investissement plus conséquent dans les entreprises du portefeuille qui mettent l'accent sur l'amélioration des performances ESG par rapport à leurs concurrentes.

La relation avec les fonds de private equity évolue

Le secteur de la dette privée et ses investisseurs sont désormais largement en mesure d'exiger des fonds de private equity qu'ils prennent des engagements fermes sur les objectifs ESG et les droits à l'information.

En général, les fonds de private equity sont disposés à coopérer, étant donné que leurs propres clients les incitent à mieux intégrer les critères ESG dans leurs activités et à améliorer la qualité de leur reporting ESG.

La popularité croissante des prêts ESG

Les changements se succèdent de toutes parts. Prenons l'exemple de l'octroi d'une ligne de crédit conditionnée par des critères ESG en juin 2020, pour un montant de 2,3 milliards d'euros. Il s'agissait de la plus importante ligne liée aux critères ESG jamais observée et elle était soutenue par un puissant groupe d'institutions financières de premier plan.

La marge de cette ligne de crédit s'ajuste en fonction des performances ESG du fonds. Les entreprises détenues en portefeuille sont évaluées en fonction d'un certain nombre de critères

ESG : l'égalité des sexes au sein de leur conseil d'administration, leurs efforts en faveur de la transition vers les énergies renouvelables, l'efficacité de leur plateforme de gouvernance durable. La facilité vise notamment à renforcer les composantes sociales et de gouvernance, qui ont tendance à recevoir moins d'attention que les aspects environnementaux.

Les lignes de crédit liées aux facteurs ESG deviennent une part importante du financement des fonds privés, car les emprunteurs cherchent à créer des indicateurs de performance liés aux facteurs ESG dans l'espoir que de bonnes performances sur ces critères ESG entraînent une diminution des marges sur leurs emprunts. MV Credit prévoit de mettre en place des indicateurs de performance liés aux facteurs ESG pour les entreprises de son portefeuille, à l'image du secteur du financement des fonds avec sa structuration des lignes de crédit. L'année dernière, la plupart des transactions concernaient des prises de participation, mais les gestionnaires de dettes privées vont sans doute s'y intéresser dans un avenir proche.

Les segments de la dette privée et du private equity doivent joindre le geste à la parole

Le passage à l'investissement ESG ne doit pas se faire uniquement au niveau des sociétés de portefeuille. Les acteurs du marché privé doivent mettre en pratique ce qu'ils prônent, en agissant également à leur propre niveau. C'est pourquoi MV Credit s'est récemment engagé à atteindre la neutralité carbone, traduisant ainsi sa volonté d'être une organisation plus durable grâce à de meilleures performances environnementales et une croissance plus durable. Il faut espérer que d'autres entreprises du secteur du private equity et de la dette privée lui emboîteront le pas, ce qui renforcera la crédibilité du secteur dans son ensemble.

Au-delà du terrible bilan humain de la pandémie, l'une de ses conséquences positives est qu'elle a donné l'impulsion nécessaire pour changer les modèles d'entreprise et propulser les considérations ESG en tête de liste

des priorités. Par exemple, les voyages d'affaires ont nettement diminué, les réunions se déroulant désormais régulièrement par vidéo-conférence.

La levée de fonds, un aspect fondamental du secteur du private equity et de la dette, s'est également adaptée et les clients se sont habitués à la nouveauté qui consiste à engager des fonds dans des stratégies sans réunion ni poignée de main dans un bureau.

Évidemment, ce n'est pas la fin des voyages d'affaires. Les réunions entre les fonds de private equity, les fournisseurs de dette et les clients auront à nouveau lieu quotidiennement. Mais certains des changements provoqués par la pandémie persisteront et auront un impact positif sur les collectivités.

Saisissons la chance de promouvoir un avenir durable

Le débat sur les questions ESG ne consiste plus à cocher simplement des cases mais porte désormais les prises de décision en matière d'investissement, et la crise de la Covid-19 n'a fait qu'accélérer cette évolution.

Les effets de la pandémie étant susceptibles de persister pendant un certain temps, le marché de la dette privée continuera de privilégier les établissements de crédit qui font pression pour obtenir des conditions préférentielles, mais aussi les entreprises qui sont prêtes à démontrer qu'elles adoptent des critères ESG bien plus rigoureux.

Il est temps que le secteur se projette au-delà de ses propres besoins d'investissement et exploite l'environnement favorable aux établissements de crédit pour promouvoir des intérêts plus durables et plus responsables dans le monde des entreprises.

Publié en mars 2021

PERSPECTIVES DE MARCHÉ

DOCUMENT À DESTINATION DES CLIENTS PROFESSIONNELS AU SENS DE LA MIF

Le HUB

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Brussel/Bruxelles, Belgium.

En Suisse : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

MV Credit Partners LLP

Numéro d'enregistrement : OC397214
Autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) sous le numéro de registre 67717 de la FCA.
45 Old Bond Street
Londres W1S 4QT
www.mvcredit.com

Natixis Investment Managers

RCS Paris 453 952 681
Share Capital: €178 251 690
43 avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
www.im.natixis.com

INT319-0221

PERSPECTIVES DE MARCHÉ

DOCUMENT À DESTINATION DES CLIENTS PROFESSIONNELS AU SENS DE LA MIF